



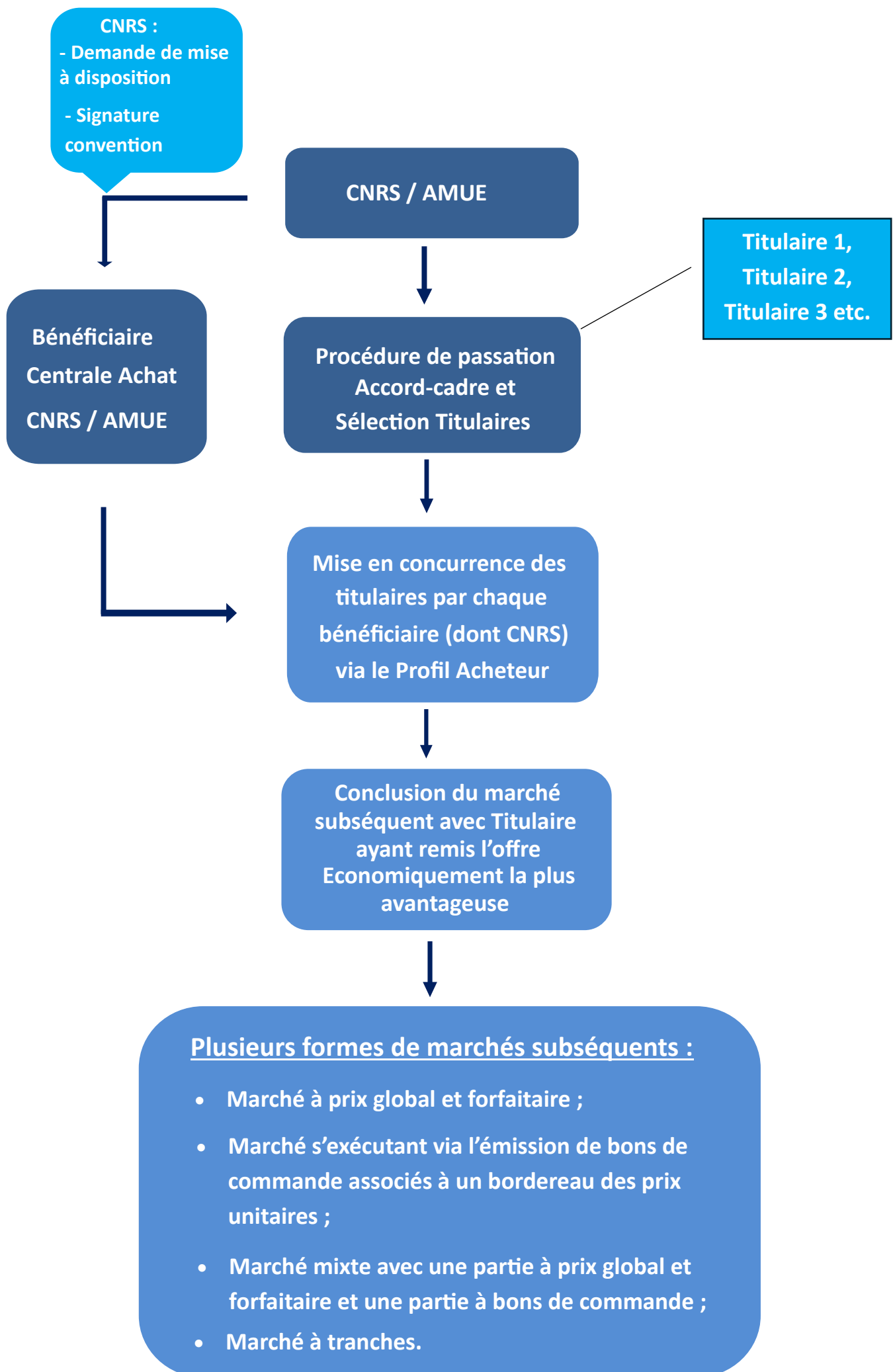
PROCEDURE AVEC NEGOCIATION N°2026-08

ACCORD-CADRE

ACQUISITION D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

ANNEXE n° 1 AU CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES (CCP)

**Schéma de présentation de l'accord-cadre et du
processus d'attribution des marches subséquents**



PROCESSUS D'ATTRIBUTION DES MARCHES SUBSEQUENTS

1

Survenance du besoin

2

Lettre de consultation (annexe 7 au RC), CST (annexe 8 au RC) complété par le Bénéficiaire et envoyé au(x) Titulaire(s)

3

Délai de réception des offres (minimum 14 jours calendaires)

4

Envoi des offres par les Titulaires conformément aux dispositions prévues dans la lettre de consultation

Ou réponse négative motivée par le Titulaire

5

Examen des offres initiales reçues :

- Soit négociation avec un délai minimum de jours entre chaque remise d'offre ;
- Soit aucune négociation : analyse et classement des offres uniquement sur la base de l'offre initiale remise par les candidats.
- Soit absence de remise en concurrence pour raisons technique (article R.2162-10 Code de la Commande publique)

6

Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

7

Information des Titulaires de l'Accord-cadre dont l'offre est écartée

8

Signature du Marché Subséquent avec le Titulaire de l'Accord-Cadre dont l'offre est retenue

9

Notification du marché subséquent